FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-553 DU 11 OCTOBRE 2006

portant nomination de Monsieur Edouard Ignace GANGNY, Magistrat, en qualité de Juge au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Cotonou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la Magistrature ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant Composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;

Vu le décret n° 2006- 395 du 31 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions ;

Sur proposition du Ministre de la Justice Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement, après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance des 08 et 10 août 2006 ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 septembre 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Edouard Ignace GANGNY, Magistrat, est nommé Juge au Tribunal de Première Instance de Première Classe de Cotonou.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 octobre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de la Justice chargé
des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement,

Me Abraham ZINZINDOHOUE

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDEF 4 MJCRI-PPG 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM – FADESP 3- UNIPAR – FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-